



TRÉSOR
DE LIÈGE

Dossier pour les enseignants

La dévotion à travers le culte des reliques de saints



Service pédagogique du Trésor de la Cathédrale de Liège

Dossier réalisé par Kevin Leloux, Agrégé en Histoire (Université de Liège)

La dévotion à travers le culte des reliques de saints

Dossier pour les enseignants

<u>Introduction</u>	4
<u>Intentions pédagogiques</u>	5
<u>Démarches pédagogiques</u>	
I. Préambule	6
a. Marche de la sainte Rolende à Gerpennes (Hainaut)	7
b. Le pèlerinage à La Mecque	8
II. Les démarches	9
Démarche I	10
Démarche II	11
<u>À découvrir lors de la visite du Trésor</u>	13
<u>Documents</u>	
I. La vie de saint Lambert	15
II. Des reliques	18
III. Le martyre de saint Lambert. Le psautier de Lambert le Bègue	19
IV. Les miracles de saint Lambert	20
V. La translation des reliques de saint Lambert et les miracles survenus lors de cette procession	21
VI. Élévation du corps de saint Hubert en 743	22
VII. Exhumation du corps de saint Hubert en 825 pour son transfert à Andage	23
VIII. Articles de la neuvaine de saint Hubert et la déclaration du prince-évêque Jean-Louis d'Elderen en 1690	24
IX. Le miracle en faveur de l'évêque Éracle	26
X. Le triomphe de saint Lambert à Bouillon en 1141	27
XI. L'offrande de la relique de la sainte Croix par le pape Étienne IX	28
XII. Commentaires sur le don de la relique de la Croix	29
XIII. Description du buste-reliquaire de saint Lambert	30
XIV. Gravure du buste-reliquaire de saint Lambert par Michel Natalis	32

XV. Charles le Téméraire se voit offrir une relique de saint Lambert en 1467	33
XVI. Charles le Téméraire offre un reliquaire à la cathédrale de Liège	34
XVII. Le sac de Liège de 1468	35
XVIII. Signification du reliquaire de Charles le Téméraire	36
<u>Fiches de travail</u>	
I. Le reliquaire de saint Hubert (1)	38
II. Le reliquaire de saint Hubert (2)	40
III. Le reliquaire de la Vraie Croix	42
IV. Le reliquaire de Charles le Téméraire	44
V. Le buste-reliquaire de saint Lambert	46
<u>Bibliographie</u>	49

Introduction

Situé en plein centre ville, le Trésor de Liège est un musée d'art et d'histoire de l'ancienne principauté épiscopale de Liège. De taille humaine et bien agencé, il propose un parcours thématique idéal pour une sortie scolaire. Il permet la découverte d'œuvres d'art majeures du patrimoine artistique liégeois tels que des orfèvreries, des ivoires, des sculptures, des peintures et une collection exceptionnelle de textiles médiévaux.

Le Trésor de Liège conserve également de nombreuses reliques dont l'étude peut se révéler être d'un grand intérêt pour les élèves du secondaire. La thématique qui permet de traiter au mieux un aspect important de la vie religieuse au Moyen Âge et aux Temps Modernes en abordant la chrétienté médiévale, l'activité dévotionnelle, les mentalités ainsi que les croyances religieuses est celle du **culte des reliques de saints**. La question est de savoir comment intégrer cette thématique à la matière vue en classe ?

L'objectif de ce dossier est d'intégrer une visite du Trésor à l'exploitation de cette thématique. Les documents repris ci-dessous traitent essentiellement des saints de l'ancien diocèse de Liège qui couvrait la majeure partie du pays au Moyen Âge et aux Temps Modernes. L'usage d'exemples locaux se verra efficace puisqu'il suscitera l'intérêt des élèves.

La visite des collections du Trésor s'adresse principalement aux élèves de 4^e année de l'enseignement libre ainsi qu'aux élèves de 3^e année de l'enseignement officiel. Cette visite permet ainsi à ces deux réseaux d'étudier un **outil conceptuel**, « les rapports entre religion et société civile », tel que mentionné dans le Référentiel inter-réseaux.

Ce dossier se veut complet. Il fournit des outils ainsi que des pistes de travail aux enseignants afin que ces derniers les utilisent en classe avant ou après une visite du Trésor. Il se compose de documents, d'analyses de documents, d'analyses d'œuvres d'art du musée, de fiches de travail pour les élèves, de démarches pédagogiques pour les enseignants ainsi que d'une orientation bibliographique.

Ce dossier a pour but d'inciter les enseignants à venir visiter le Trésor afin de découvrir la richesse de ses collections. La visite est donc essentielle pour tirer profit au maximum des fiches de travail destinées aux élèves. Ces derniers auront ainsi un contact direct avec les reliquaires et pourront plus facilement les observer et les analyser dans un cadre muséal qui les conserve et les expose au public.

Intentions pédagogiques

La réalisation de ce dossier pédagogique couplée à une visite du Trésor de Liège poursuivent plusieurs objectifs, notamment :

- Étudier la ferveur religieuse autour des reliques de saints et les moyens iconographiques mis en place afin d'exalter celles-ci.
- Étudier le contexte dans lequel ces reliques sont honorées et offertes.
- Découvrir un aspect important de la société médiévale : le culte des reliques.
- Prendre conscience de la place de la religion dans la société civile et les mentalités au Moyen Âge.
- Familiariser les étudiants à l'histoire de l'ancienne principauté de Liège par la découverte de son patrimoine historique et artistique.
- Permettre aux élèves de rentrer en contact et d'analyser des sources hagiographiques.
- Initier les étudiants à la critique historique et la critique d'art.

Démarches pédagogiques

I. Préambule :

Pour donner plus de sens à l'étude du culte des reliques et des pèlerinages, nous proposons une étape préliminaire : débiter cette séquence par l'analyse des deux documents ci-dessous (marche de sainte Rolende et le pèlerinage à La Mecque).

Après avoir mis en évidence que, dans nos régions, le caractère folklorique a pris le dessus sur le caractère religieux, et après avoir remarqué que dans le monde musulman, la dimension religieuse est toujours bel et bien présente, l'enseignant peut ainsi amener les élèves à se questionner sur la dimension religieuse que ces processions et pèlerinages pouvaient avoir dans nos régions au Moyen-Âge.

a) Marche de la sainte Rolende à Gerpinnes (Hainaut) :

Chaque année, se déroule, le lundi de Pentecôte, quel que soit le temps, la procession [de la châsse] ou " Tour Sainte-Rolende ", qui attire toujours une foule immense aussi bien de curieux que de pèlerins. L'origine de ce tour est ancestrale, et en 1413, il est déjà considéré comme une antique coutume. Après une messe célébrée à 3 heures du matin, la procession s'ébranle et ne rentrera à Gerpinnes qu'à 19 heures, après un parcours de 35 kilomètres. Tous les villages qui ont fait partie de l'ancienne paroisse la recevront tour à tour et lui rendront les honneurs d'une manière très spectaculaire. Cette procession, cortège mi-profane, mi-religieux, connue dans le pays sous le nom de " Marche Sainte-Rolende ", n'a guère de ressemblance avec les autres " Marches " des environs et encore moins avec les processions et pèlerinages d'autres provinces. Mais ceci, c'est du folklore.

« Sainte Rolende », in COMMUNE DE GERPINNES, *Gerpinnes. Accueil*, [en ligne], <http://www.gerpinnes.be/loisirs/Marches-folkloriques/les-marches-folkloriques/la-marche-sainte-rolende/sainte-rolende>. (Page consultée le 30 mai 2012)

b) Le pèlerinage à La Mecque :



TIME MAGAZINE, *TimePhotos*, [en ligne],

http://img.timeinc.net/time/photoessays/2008/hajj_tech/hajj_tech_01.jpg. (Page consultée le 30 mai 2012)

Le *Hajj*, en langue arabe, signifie « le but », « la destination », « l'objectif » (*qasd*). La raison en est claire : le *Hajj* est l'ultime voyage de la soumission aimante (*ubudiyah*) et de la reddition consciente (*riq*). Sa dernière destination est la rencontre avec la maison d'Allah, (*Bayt al-Allah*) – la Ka`bah – avec à la fois le corps physique et à la fois, ce qui est la chose la plus importante, le cœur (*qalb*).

HAQ ISLAM, « The internal dimension of Hajj », in HAQ ISLAM, "*Surely, the true religion in Allah's sight is Islam*" (3:19), [en ligne], <http://www.haqislam.org/the-internal-dimensions-of-hajj/>. (Page consultée le 30 mai 2012)

II. Les démarches :

Nous proposons deux démarches distinctes quant à l'exploitation de ce dossier :

- La **première** se distingue de la seconde par le nombre de documents à exploiter en classe, avant la venue des élèves au Trésor. Dans ce cas-ci, les documents à analyser au préalable sont plus nombreux.
- La **seconde**, quant à elle, est axée essentiellement sur le travail à réaliser en classe, après la visite.

Les sujets abordés dans ces deux démarches sont identiques et se rapportent aux collections du musée. Les élèves auront l'occasion d'exploiter différentes thématiques à savoir les miracles, les processions, le contexte des croisades ainsi que la splendeur des reliquaires. Ils pourront également analyser des œuvres majeures du Trésor comme la relique de la Croix, le buste-reliquaire de saint Lambert ou encore le reliquaire de Charles le Téméraire.

Pour familiariser les élèves au culte des reliques et à l'histoire de saint Lambert, nous conseillons aux enseignants d'analyser avec eux, en classe, le document I (*L'histoire de saint Lambert*) et le document II (*Des reliques*) avant de réaliser la visite du Trésor.

Démarche I :

Avant la visite :

Analyser en classe les documents **I** (*L'histoire de saint Lambert*), **II** (*Des reliques*) et le document **III** (*Le martyre de saint Lambert*) illustrant l'assassinat de saint Lambert. Rattacher ce dernier au document **I**. Analyser également le document **IX** (*Le miracle en faveur de l'évêque Éracle*) et mettre en évidence ce fait prodigieux. S'attarder sur le document **XVII** (*Le sac de Liège de 1468*).

Pendant la visite :

Donner à chaque élève les différentes fiches de travail pour chacune des reliques étudiées.

Après la visite :

1) Sur base des différentes fiches et des documents déjà vus en classe, mettre en relief les miracles dus à la dévotion envers les reliques des saints : documents **IV** (*Les miracles de saint Lambert*), **V** (*La translation des reliques de saint Lambert*), **VIII** (*Articles de la neuvaine de saint Hubert*) et **IX** (*Le miracle en faveur de l'évêque Éracle*).

2) Sur base des fiches, mettre en évidence les processions de châsses et leurs conséquences : documents **V** (*La translation des reliques de saint Lambert*) et **X** (*Le triomphe de saint Lambert à Bouillon en 1141*).

3) Faire le lien entre la fiche de travail **III** (*Le reliquaire de la Vraie Croix*) et les documents **XI** (*L'offrande de la relique de la sainte Croix*) et **XII** (*Commentaires sur le don de la relique de la Croix*).

4) Mettre en relation le document **XVII** (*Le sac de Liège en 1468*) déjà analysé et la fiche de travail **IV** concernant le reliquaire de Charles le Téméraire. Analyser le document **XVIII** (*Signification du reliquaire de Charles le Téméraire*) afin de mettre en évidence la signification de cette relique (le document **XVIII** contredisant le document **XVII**).

5) Mettre en relation les documents **I** (*L'histoire de saint Lambert*) et **III** (*Le martyre de saint Lambert*) avec la fiche de travail concernant le buste-reliquaire. Éventuellement faire la transition avec la Renaissance, chapitre abordé dans la suite du programme scolaire.

6) Faire le lien entre le document **II** (*Des reliques*) et le faste qui entoure les reliques observées lors de la visite.

Démarche II :

Avant la visite :

Analyser en classe les documents **I** (*L'histoire de saint Lambert*) et **II** (*Des reliques*).

Pendant la visite :

Donner à chacun des élèves les différentes fiches de travail pour chacune des reliques étudiées.

Après la visite :

1) Analyser les documents **IV** (*Les miracles de saint Lambert*) et **IX** (*Le miracle en faveur de l'évêque Éracle*) et le mettre en relation avec les fiches de travail dédiées à saint Hubert et au buste-reliquaire de saint Lambert ; ceci afin de mettre en relief la production de miracles dus à la dévotion envers les reliques.

2) Analyser le document **XII** (*Commentaires sur le don de la relique de la Croix*) et le mettre en relation avec la fiche de travail **III** consacrée au reliquaire de la Vraie Croix afin de le remettre dans le contexte des croisades (ceci permettant de faire un rappel sur ce chapitre s'il a déjà été étudié au cours de l'année ; sinon ce reliquaire pourrait servir de transition afin d'étudier le chapitre consacré aux croisades).

3) Étudier les documents **V** (*La translation des reliques de saint Lambert*) et **X** (*Le triomphe de saint Lambert à Bouillon en 1141*) et mettre en évidence les miracles provoqués par les processions des châsses comme des guérisons ou des victoires sur le champ de bataille perçues comme une intervention du saint.

4) Revenir sur le document **I** (*L'histoire de saint Lambert*) et le mettre en relation avec le buste-reliquaire de saint Lambert. Analyser également la 3^e niche du reliquaire, la mettre en relation avec le document **I** et la comparer avec le document **III** (*Le martyre de saint Lambert*) illustrant l'assassinat de saint Lambert. Le buste-reliquaire permet également de faire la transition entre l'art gothique et l'art renaissant, chapitre abordé dans la suite du programme scolaire.

- 5) Pour le reliquaire de Charles le Téméraire, s'attarder sur la magnificence de cet objet. Revenir également sur document XVII (*Le sac de Liège de 1468*) et le mettre en relation avec les documents XV (*Charles le Téméraire se voit offrir une relique de saint Lambert en 1467*), XVI (*Charles le Téméraire offre un reliquaire à la cathédrale de Liège*) et surtout XVIII (*Signification du reliquaire de Charles le Téméraire*) afin de comprendre la signification première de cette offrande (le document XVIII contredit le document XVII).
- 6) Faire le lien entre les matériaux utilisés concernant la fabrication de ces reliquaires et mettre en évidence le faste entourant ces reliques de saints : liens avec le document II (*Des reliques*).

À découvrir lors de la visite du Trésor

L'origine du développement de la ville de Liège se rapporte à la présence des reliques de l'évêque Lambert à l'endroit même de son assassinat vers 696 (**Doc I et III**). Des miracles, faits prodigieux qui frappèrent les esprits au Moyen Âge, ont probablement dû être accomplis à l'endroit où il fut assassiné (**Doc IV**). Par la suite, la translation des reliques de Lambert, réalisée par l'évêque Hubert (futur saint Hubert), se trouve être le point de départ de l'histoire de la cité ardente (**Doc V**). Liège devint ainsi un centre de pèlerinage autour des reliques de saint Lambert. Hubert devint lui-même par la suite un saint (**Doc VI**) et ses reliques furent transférées à Andage (**Doc VII**). Hubert devint également le saint guérisseur contre la rage. En effet, après avoir incisé le front des malades et y inséré un fil de son étole miraculeuse, ces derniers devaient observer une neuvaine afin que leur guérison soit complète (**Doc VIII**). D'autres miracles concernent l'histoire de la cité de Liège, notamment celui d'Éracle à la suite duquel l'évêque entreprit la construction de la collégiale Saint-Martin (**Doc IX**).

Les reliques de saint Lambert, saint-protecteur des Liégeois, furent l'objet d'un culte particulier dans la Principauté. En effet, les restes du saint furent recouverts de différents suaires (**à voir dans le Trésor**) avant d'être placés dans une châsse. Il arrivait que cette dernière soit transportée sur les champs de bataille afin que saint Lambert protège les milices liégeoises, comme en témoigne notamment le triomphe de saint Lambert à Bouillon (**Doc X**). Plus tard, des reliques du saint patron furent disposées hors de la châsse dans des reliquaires particuliers aux utilisations variées : dévotion (**Doc XV et XVI**), vénération et glorification (**Doc XII et XIV**).

Saint Lambert passait donc pour le saint-protecteur et patron du diocèse. Il incarnait symboliquement la Principauté de Liège qui pouvait également se targuer d'avoir obtenu une relique de la sainte Croix (**Doc XI et XII**) qui a probablement été offerte en 1056 par le futur Pape Étienne IX à Liège, ville dans laquelle il a reçu sa formation. Il est important de savoir qu'au Moyen Âge, Liège était surnommée « l'Athènes du Nord » en raison de la renommée de ses écoles. Le don de cette relique de la sainte Croix peut également être replacé dans le contexte de la ferveur naissante autour des reliques de la Croix, de la dévotion envers celle-ci. Cette dévotion envers la sainte Croix mènera à la délivrance du Saint-Sépulcre à Jérusalem et conduira aux croisades.

Documents

I. La vie de saint Lambert :

L'évêque Lambert est originaire de la ville de Maastricht. Est-il nécessaire de répéter que le diocèse de Tongres, héritier de l'antique *civitas Tungrorum*, n'avait plus Tongres pour chef-lieu, mais Maastricht qui s'était développée au bord de la Meuse ? À la vieille cité romaine, les évêques de Tongres ont préféré la ville mosane - centre économique important - dont ils ont fait leur résidence principale.

La famille de Lambert est riche. Elle se trouve à la tête d'un vaste patrimoine foncier situé sans doute, pour l'essentiel, dans la région de Maastricht.

Tout jeune, Lambert fut confié à des « hommes savants et historiens », entendez à des spécialistes de l'histoire, c'est-à-dire, semble-t-il, de l'écriture sainte : Lambert est initié aux textes sacrés. Cet enseignement terminé, son père le « recommande » (*commendare*), le confie en tutelle, à Théodard, évêque de Tongres-Maastricht (*ca.* 669-670), « afin qu'il soit instruit, à la cour royale, des dogmes divins et de la discipline monastique. » Beaucoup plus proche des sphères de la politique, l'évêque mérovingien en retire de nombreux avantages matériels.

Mais il en connaît aussi les dangers: entre 669 et 675, l'évêque de Tongres-Maastricht Théodard est assassiné dans des circonstances qui demeurent fort obscures.

Lambert succède à l'évêque Théodard

C'est alors que les hauts dignitaires du palais proposent au roi Childéric II (662-675) de placer Lambert sur le siège épiscopal vacant.

Élevé à d'aussi hautes fonctions, Lambert devient, à la cour royale, un personnage influent : il apparaît comme un des conseillers les plus écoutés de Childéric.

Mais en 675, le « glorieux roi » est assassiné. Un ancien maire du palais, Ébroïn, que Childéric avait un jour fait tondre avant de l'interner dans un monastère, profite des circonstances pour s'échapper et, avec l'aide des Austrasiens, il s'empare de la mairie du palais de Neustrie et de Bourgogne qu'il gouverne sous l'autorité apparente de Thierry III. L'Austrasie se choisit comme roi Dagobert II (676-679) que l'on rappelle d'Irlande: il règne avec l'aide de Wulfoald qui avait été tout puissant à la cour de Childéric II.

Exil à Stavelot

C'est au cours de cette période troublée que l'évêque Lambert fut déposé au profit d'un certain Pharamond qui dirigea l'Église de Tongres-Maastricht pendant sept ans. Lambert fut écarté de son siège épiscopal par Wulfoald et Dagobert II qui lui reprochaient peut-être ses accointances avec Ébroïn.

L'évêque déchu se rend au monastère de Stavelot accompagné seulement de deux serviteurs (*pueri*). Il y reste pendant sept ans entouré par l'affection de l'abbé et la vénération des moines. La septième année étant écoulée, Pharamond, à son tour, est déposé et chassé de la "province" de Maastricht. Le clergé et le peuple prient Dieu de leur rendre leur pasteur Lambert.

Le "prince" Pépin (II), connaissant les "œuvres" du saint homme, ordonne qu'il soit replacé sur son siège épiscopal. Ces événements se placent, par conséquent, entre 675 et 682, au plus tôt.

Rétabli dans ses fonctions par la volonté de Pépin, l'évêque de Maastricht se rendit un jour en Toxandrie pour y porter la parole de Dieu : « Il détruisit là-bas un grand nombre de temples et d'idoles ».

Histoire du meurtre

Deux nouveaux personnages entrent en scène. Deux frères: Gallus et Rivaldus. Des individus détestables, comme il se doit, qui s'en prennent à saint Lambert et aux « serfs de son église ». La querelle s'envenime. Un jour, les « amis » (*amici*) du pontife – entendez : ses « amis charnels », ses parents – tuent les deux malfaiteurs.

Gallus et Rivaldus, de leur côté, avaient pour parent (*consanguinus*) Dodon. Ce haut fonctionnaire chargé de la gestion des domaines de l'État, se trouvait à la tête d'un vaste patrimoine foncier et « tenait beaucoup de *pueri* dans sa dépendance ». Ces « garçons », en réalité, sont des guerriers qui forment sa milice privée.

À peine la nouvelle du meurtre de ses deux parents lui est-elle parvenue que Dodon rassemble ses hommes de main et se dirige « vers le village dont le nom est Liège, situé sur le fleuve qui s'appelle Meuse. »

À cette époque, en effet, Liège est une des résidences de l'évêque de Tongres-Maastricht. L'évêque Lambert y séjourne entouré par plusieurs membres de son clergé, par ses parents Pierre et Andolet – ceux-là, précisément, qui ont tué les proches de Dodon –, et par quelques serviteurs.

Dans la brume matinale, un des gardes du corps de l'évêque aperçoit les hommes de Dodon, lourdement armés. L'alerte est donnée. Le premier réflexe de Lambert est un réflexe de guerrier : il s'empare d'un glaive et se prépare à défendre chèrement sa peau. Puis il jette son arme, renonçant à tuer. L'ennemi pénètre dans la demeure et massacre tout sur son passage. Un des "bourreaux" grimpe sur le toit, arrache le revêtement, aperçoit l'évêque en prière dans sa chambre, couché les bras en croix à même le sol, et le frappe d'un coup de javelot. Cet attentat eut lieu le 17 septembre d'une année que nous ne connaissons pas. C'était en 705 au plus tard.

Extraits de JEAN-LOUIS KUPPER, « Saint Lambert : de l'histoire à la légende », in JEAN-LOUIS KUPPER et PHILIPPE GEORGE, *Saint Lambert : de l'histoire à la légende*, Bruxelles, Luc Pire, 2006, p. 12-18.

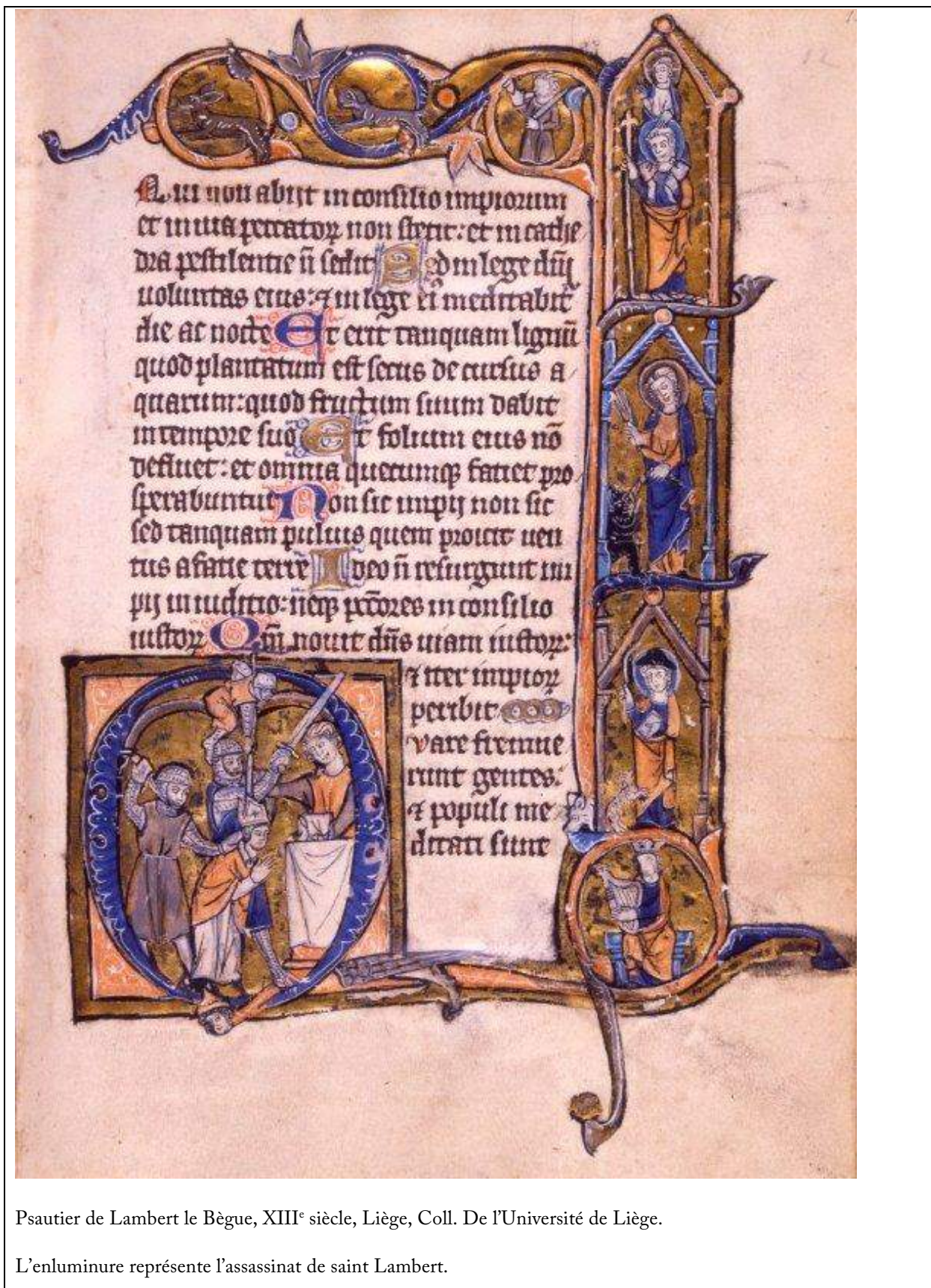
II. Des reliques :

Le Moyen Âge a vécu un long développement du culte des saints, qui imprègne toutes les mentalités. Les reliques y ont joué un rôle considérable. Aux amulettes et autres fétiches des peuples germaniques, le christianisme a substitué les reliques dont le succès entraîna rapidement de graves déviations. Ces objets sacrés ont su concilier foi chrétienne et croyances profondes du peuple. Ce syncrétisme religieux stimula le phénomène. Dans une société qui éprouvait le besoin du concret et du tangible, l'importance acquise par la religion détermina les fidèles à posséder et à toucher l'objet de leur piété. Comme l'écrit Nicole Hermann-Mascard : « le culte des reliques se fonde sur le principe que le contact, l'ingestion, l'usage, la vénération d'une chose ayant fait partie, appartenu ou approché une personne riche en vertu, fait participer aux qualités de cette personne. Le dévot en vient à attribuer aux reliques une valeur magique ».

L'époque mérovingienne a connu un développement extraordinaire du culte des saints. Dès sa mort, le saint est entouré d'une vénération sans bornes ; ses reliques sont sorties du tombeau où il devient lui-même un lieu de pèlerinage ; un culte s'organise autour d'une châsse ou d'un reliquaire. L'orfèvrerie, et plus largement les arts précieux, s'attachent aux reliques.

Extraits de PHILIPPE GEORGE, *Reliques et arts précieux en pays mosan. Du haut Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Liège, Éditions du Céfal, 2002, p. 19-20.

III. Le martyre de saint Lambert. Le psautier de Lambert le Bègue :



Psautier de Lambert le Bègue, XIII^e siècle, Liège, Coll. De l'Université de Liège.

L'enluminure représente l'assassinat de saint Lambert.

IV. Les miracles de saint Lambert :

Liège, qui gagna à s'illustrer par le martyr de son patron (saint Lambert), ne fut pas exempt de ses miracles.

De fait, dans la chambre de ce martyr, des cierges embrasés resplendissaient le plus souvent par l'effet du divin, comme si toute la maison brillait comme un rayon de soleil de sorte que l'œil humain supportait à peine cette lumière.

Ces premiers éléments de renommée présentaient comme véridique le renom des miracles, dont les plus illustres devaient être mis par écrit.

Par deux fois, le saint homme (saint Lambert) avertit par une vision un certain Théoduin que son meilleur peigne, qui lui avait été volé par sa femme, lui serait rendu.

À leur époque, Baldégisèle, avait reçu l'ordre par une vision de monter la garde au lieu du martyr, et un autre, un certain Ragifrinde de purifier le même lieu ; tous les deux reçurent la lumière des yeux (la vision) dont ils étaient privés.

La vierge Ode, elle-même aveugle, venait avec foi en ce lieu, et (étant) très proche dudit lieu, lorsqu'elle invoqua le nom du saint martyr, elle recouvra la vue.

La récente vénération du nouveau saint s'étant accrue grâce à ceux-ci (les miraculés), et la dévotion du peuple progressant tant avec plus de rapidité qu'avec plus de piété, on construisit une basilique pour le saint.

Le lit du saint (autel) fût même fabriqué par les fidèles, il fût déposé en ce lieu où le saint a été transpercé par la lance de son ennemi.

Témoignage datant du XI^e siècle.

Extraits de SIGEBERT DE GEMBLoux, *Uita quinta Lamberti Leodiensis*, éd. JACQUES-PAUL MIGNE, in *Patrologia Latina cursus completus*, volume 160, Paris, Garnier, 1880, col. 779, linea 1.

V. La translation des reliques de saint Lambert et les miracles survenus lors de cette procession :



Scène de la translation de saint Lambert sur le socle du buste-reliquaire.

La 13^e année de son épiscopat, [Hubert] ouvrant le tombeau du saint [Lambert], trouva son corps intact et entier qui répandait une odeur de sainteté. Il était clair qu'il fallait procéder à sa translation selon la décision du Seigneur. En vérité, dans la villa Nivelles*, où le cortège de la translation s'était arrêté, on rapporte qu'un vieil aveugle recouvra l'usage de ses yeux. Peu de temps après, dans la villa d'Hermalle*, alors que le cortège s'était remis en route, un paralytique fût amené là, et en présence de la sainte châsse a retrouvé l'usage de ses membres. Sur le champ, dans chacun de ces lieux, une basilique fut fondée en l'honneur du saint martyr.

*Nivelles-sur-Meuse : se situe le long de la Meuse, actuellement sur le territoire de la commune de Visé.

*Hermalle-sous-Argenteau : se situe le long de la Meuse, à 15 kilomètres en aval de Liège.

Témoignage datant du XI^e siècle.

Extraits de SIGEBERT DE GEMBLoux, *Vita quinta Lamberti Leodiensis*, éd. JACQUES-PAUL MIGNE, in *Patrologia Latina cursus completus*, volume 160, Paris, Garnier, 1880, col. 779, linea 31.

VI. Élévation du corps de saint Hubert en 743 :

Le corps est intact, et sain ; les vêtements d'une conservation parfaite. Du tombeau s'exhalait une odeur suave ; la face est d'une pâleur d'ivoire ; du front s'exsude une douce rosée – les cheveux, d'un blanc de neige, sont allongés sur les épaules ; le torse et les membres sont sans rigidité, ni dérangement de position ; le tout est sans corruption et la pierre sépulcrale ne semble n'avoir servi que de garde-robe aux vêtements pontificaux.

La mitre, la crosse, l'étole, le cornet, le peigne, et une des sandales (qui furent de saint Lambert avant d'être de saint Hubert) ... Tout apparaît intact, comme au jour de l'inhumation.

Procès verbal de l'élévation du corps d'Hubert (743) réalisé par des docteurs jurés. D'après la *Vita sancti Huberti prima (=Vita Hugberti episcopi Traiectensis)*, éd. WILHELM LEVISON, in *M.G.H., Scriptorum Rerum Merovingicarum*, tome 6, 1913, p. 494-495. Cité par JEAN-FRANÇOIS-LOUIS JEANTIN, *Les Chroniques de saint Hubert, Première et seconde parties*, Nancy, imprimerie orientale de V^e Raybois, 1866, p. 142.

VII. Exhumation du corps de saint Hubert en 825 pour son transfert à
Andage :



L'exhumation du corps de saint Hubert, XV^e siècle, Londres, National Gallery.

VIII. Articles de la neuvaine de saint Hubert et la déclaration du prince-évêque
Jean-Louis d'Eldereren en 1690 :

7616

LA MANIERE DE FAIRE LA NEUVAINÉ DE SAINT HUBERT.

LA personne à qui on a inseré dans le front une parcelle de la sainte Estole, doit observer les articles suivans.

- I. Elle doit se confesser & communier neuf jours consécutifs sous la conduite & le bon avis d'un sage & prudent Confesseur qui peut en dispenser,
- II. Elle doit coucher seule en draps blancs & nets, ou bien toute vêtue.
- III. Elle doit boire dans un verre ou autre vaisseau particulier, & ne doit point baisser la tête pour boire aux fontaines ou rivières, sans cependant s'inquiéter, encore qu'elle regarderoit ou se verroit dans les rivières ou miroirs.
- IV. Elle peut boire du vin rouge, clair & blanc mêlé avec de l'eau, ou boire de l'eau pure.
- V. Elle peut manger du pain blanc ou autre; de la chair d'un porc mâle d'un an ou plus, des chapons ou poulles aussi d'un an ou plus, des poissons portans écailles, comme harengs, forets, carpes, &c. des œufs cuits durs, & toutes ces choses doivent être mangées froides; le sel n'est point défendu.
- VI. Il ne faut pas peigner ses cheveux pendant quarante jours, la Neuvaine y comprise.
- VII. Le dixième jour il faut faire délier son bandeau par un Prêtre, le faire brûler & en mettre les cendres dans la piscine.
- VIII. Il faut garder tous les ans la Fête de S. HUBERT, qui est le troisième de Novembre.
- IX. Et si la personne recevoit blessure ou morsure de quelques animaux enragés qui allât jusqu'au sang, elle doit faire la même abstinence l'espace de trois jours, sans qu'il soit besoin de revenir à S. Hubert.
- X. Elle pourra enfin donner repy ou delay de quarante à quarante jours, à toutes personnes qui sont blessées ou mordues à sang, ou autrement infectées par quelques animaux enragés.

Pour mettre hors de peine les personnes auxquelles on pourroit avoir donné quelque impression préjudiciable à l'ancienne pratique de la Neuvaine de S. HUBERT, on se contentera de joindre ici le Jugement qu'en a fait l'Illustrissime & Reverendissime Evêque Diocésain l'an 1690. sans inserer les sentimens tous conformes des Docteurs tant en Theologie qu'en Medecine de l'Université de Louvain de la même année, pour éviter prolixité.

JUGEMENT DE L'EVÊQUE.

JEAN LOUYS par la grace de Dieu Evêque & Prince de Liege, Duc de Bouillon, Marquis de Franchimont, Comte de Looz, de Horne, &c. Ayant ouy le sentiment de nos Examineurs Synodaux touchant les articles de la Neuvaine qui se pratique à S. Hubert en Ardenne & l'explication des mêmes articles, nous sommes tous à fait persuadés aussi bien que nos Prédécesseurs que les effets merveilleux que l'on a vus arriver depuis tant de siècles en ce même lieu ne doivent aucunement être attribués à la superstition, ou à l'opinion du salut des hommes, mais bien plutôt à la puissance de Dieu, lequel se plaît à faire éclater les merites du grand S. Hubert. Nous avons à ssi ven avec plaisir qu'à l'égaré de la Confession & Communion prescrites dans cette Neuvaine, on laisse le tout au jugement & conduite d'un sage & prudent Confesseur, & que l'exposition des autres articles marque & inspire l'esprit de penitence avec des précautions justes & naturelles: C'est pourquoy nous jugeons que ladite Neuvaine se peut observer & pratiquer en toute sècreté & sans aucune superstition. Donné dans nôtre Cité de Liege sous la signature de nôtre Vicaire General, & nôtre Stel oratoire le 4. Octobre 1690. Eroit signé,

CORN. FAES Vicaire General de Liege.

Et plus bas, HEN. MARTINI, avec le Cachet Episcopal.

JE Soubigné Religieux de S. Hubert, certifié d'avoir inseré une parcelle de l'Estole miraculeuse dudit S. Hubert dans le front de *Estienne François Louis Sobrin* le 10. Mars 1739. *Matthias Grandjean Vicarier*

La personne à qui on a inséré dans le front une parcelle de la Sainte Estole, doit observer les articles suivants :

I. Elle doit se confesser et communier neuf jours consécutifs sous la conduite et le bon avis d'un sage et prudent Confesseur qui peut en dispenser.

II. Elle doit coucher seule en draps blancs et nets ou bien toute vestuë.

III. Elle doit boire dans un verre ou autre vaisseau particulier, et ne doit point baisser la tête pour boire aux fontaines ou aux rivières, sans cependant s'inquiéter, encore qu'elle regarderoit ou se verroit dans les rivières ou miroirs.

IV. Elle peut boire du vin rouge, clairet et blanc mêlé avec de l'eau, ou boire de l'eau pure.

V. Elle peut manger du pain blanc ou autre, de la chair d'un porc mâle d'un an ou plus, des chapons ou poulles aussi d'un an ou plus, des poissons portant écailles, comme harengs, sorets, carpes, etc., des œufs cuits durs, et toutes ces choses doivent être mangées froides ; le sel n'est point défendu.

VI. Il ne faut pas peigner ses cheveux pendant quarante jours, la Neuvaine y comprise.

VII. Le dixième jour, il faut délier son bandeau par un Prêtre, le faire brûler et en mettre les cendres dans la piscine.

VIII. Il faut garder tous les ans la Fête de S. HUBERT, qui est le troisième de Novembre.

IX. Et si la personne recevoit blessure ou morsure de quelques animaux enragez qui allât jusqu'au sang, elle doit faire la même abstinence l'espace de trois jours, sans qu'il soit besoin de revenir à S. Hubert.

X. Elle pourra enfin donner repy ou delay de quarante à quarante jours, à toutes personnes qui sont blessées ou mordües à sang, ou autrement infectées par quelques animaux enragez.

Les effets merveilleux que l'on a vu arriver depuis tant de siècles en ce lieu [Saint-Hubert] ne doivent aucunement être attribués à la superstition ou à l'ennemi du salut des hommes, mais plutôt à la puissance de Dieu, lequel se plaît à faire éclater les mérites du grand saint Hubert

Extraits de POL-PIERRE GOSSIAUX, « La neuvaine de saint Hubert : une pensée sauvage ? », in *Saints et dragons, Tradition wallonne*, 13 (1996), p. 143-176.

IX. Le miracle en faveur de l'évêque Éracle :

Éracle venait de succéder à Baldéric sur le siège de Liège (959).

L'évêque Éracle, ne se distingua pas moins par sa piété que par sa science. Il était tourmenté d'un horrible cancer, qui lui dévorait les chairs, et défiait tous les efforts de la médecine. Voyant les remèdes humains inutiles, il résolut de s'adresser au glorieux saint Martin de Tours, dont on racontait chaque jour les nombreux prodiges ; et se fit porter près du tombeau de ce célèbre Thaumaturge* de la France. Il nous a laissé lui-même la relation de ce qui lui arriva pour lors. Après avoir passé sept jours dans l'église du Saint, en larmes et en prières : il vit la nuit suivante saint Martin lui-même, qui s'avança vers lui et lui dit : « Mon frère Éracle, Notre Seigneur Jésus Christ, dans sa miséricorde, veut bien vous guérir. Allez trouver nos frères les chanoines (de Tours) et dites leur ce que le divin Sauveur vient de vous faire, pour qu'ils l'en remercient avec tout le peuple. Aujourd'hui même vous offrirez en reconnaissance à Dieu une messe solennelle, afin d'augmenter la foi et la confiance de ceux qui vous ont vu, hier encore, condamné à une mort inévitable. L'évêque se hâta de se lever. Les ecclésiastiques et les chevaliers qui l'avaient accompagné, ainsi que tout le collège des chanoines, furent bien étonnés de le voir sain et vigoureux. Il leur montra la place où avait été le siège du mal. Tout avait disparu : une petite ligne rouge l'entourait encore, comme pour attester d'autant mieux le miracle. Aussitôt les chanoines le choisirent pour confrère.

Il célébra avec pompe le saint sacrifice et combla l'église de présents. Chaque année il retournait à Tours pour remercier Dieu d'une si insigne faveur. Il ne se contenta point de ces marques de gratitude; il bâtit dans sa ville épiscopale une église sous l'invocation de Saint Martin, et y fonda un chapitre de 30 chanoines. Ce chapitre reçut la même règle que celui de Tours, et il se forma entre les deux communautés une sainte union de prières, de bonnes œuvres et de mérites. Ils avaient ordre de se visiter souvent les uns les autres et de se traiter en tout comme frères.

* Thaumaturge : guérisseur.

Témoignage datant du XIII^e siècle.

Extraits de GILLES D'ORVAL, *Gesta episcoporum Leodiensium*, éd. JOHANNES HELLER, in *M.G.H.*, SS, tome 25, livre 2, 1880, p. 54-55. Cité par CORNEILLE DE SMET, *Belgique catholique: Saints et grands hommes du catholicisme en Belgique*, tome 2, Louvain, C.-J. Fonteyn, 1852.

X. Le triomphe de saint Lambert à Bouillon en 1141 :

Les chefs de l'armée liégeoise se sont par deux fois résolus à provoquer l'intervention de saint Lambert en leur faveur en faisant amener la châsse qui contenait ses ossements sur le champ de bataille. La première mention de cette mesure se rapporte au mois d'août de l'année 1141 après l'échec du coup de main intenté par l'évêque Albéron II contre Bouillon, tenue par les chevaliers du comte de Bar. L'armée de siège, grossie d'éléments namurois, végète devant la place, que les contemporains s'accordent à considérer comme imprenable. Bientôt les *milites* (soldats) perdent courage et réclament la venue des reliques vénérées en même temps que le secours de l'infanterie urbaine. Albéron acquiesce mais se montre d'abord réticent quant au transport des ossements. Finalement, cédant aux instances de ses hommes, et avec l'accord des dignitaires ecclésiastiques de sa suite, l'évêque décide de faire droit à la demande dans sa totalité. L'archidiacre Henri de Leez est envoyé à Liège dans le but de la présenter aux responsables et de l'appuyer. Mission délicate, s'ils approuvent l'appel sous les armes du contingent urbain, les clercs de la capitale n'entendent pas exposer les précieuses reliques au hasard d'une campagne. Les milices par contre déclarèrent : « qu'elles ne marcheraient pas et ne feraient rien sans être précédées du saint martyr ». C'est pourquoi elles obtiennent finalement gain de cause. Le corps est retiré de la crypte où il reposait depuis des siècles, et offert, au milieu de la cathédrale, à la dévotion des fidèles.

Extraits de CLAUDE GAIER, *Armes et combats dans l'univers médiéval*, tome 1, Bruxelles, De Boeck, 1995, p. 338-339.

XI. L'offrande de la relique de la sainte Croix par le pape Étienne IX :

À l'époque du Pape Étienne, qui s'appelle Frédéric*, un don de reliques vivifiant fut conféré à la ville de Liège. Ce don fut envoyé [en 1056] par ce même très saint Pape dans sa grande clémence.

Car, éduqué depuis l'enfance à l'église Sainte-Marie et Saint-Lambert, comme il plaidait souvent, pour qu'on rende d'infinies grâces à la pieuse église qui l'avait nourri, ne trouvant pas comment il pouvait honorer celle-ci [l'église] d'une manière plus glorieuse, il ordonna d'envoyer cette glorieuse part dudit bois [de la sainte Croix] par l'intermédiaire de Godefroid, prévôt* de Saint-Pierre.

Et comme ledit prévôt était allé loger à Bouillon, au château du duc Godefroid (le Barbu), frère de ce même Pape, celui-là extrêmement réjoui par les dons fraternels, jugea bon de les porter [les dons] jusqu'à Liège avec ce même prévôt.

Et comme l'évêque Théoduin avait d'abord reçu les reliques à Huy, sur son ordre, elles furent emportées avec les plus grands honneurs par navigation sur la Meuse au monastère de Saint-Jacques et y furent introduites, avec des louanges divines, dans l'attente impatiente et la très respectueuse réserve de tout le clergé.

Lorsque l'antienne* « *Ô crux splendidior* » fut chantée solennellement, les saintes reliques furent glorieusement amenées dans la demeure de la grande église, c'est-à-dire celle de Saint-Lambert.

* Pape Étienne IX : Frédéric d'Ardenne, fils de Gothelon Ier (†1044) et frère des ducs Gothelon II (1044-1046) et Godefroid le Barbu (1065-1069).

* Prévôt de Saint-Pierre : Responsable de l'ensemble des chanoines (le chapitre) de la collégiale Saint-Pierre.

* Antienne : refrain chanté avant ou après un psaume.

Commentaires : En 1056, Étienne IX n'est pas encore Pape, il ne le deviendra qu'en 1057. Le chroniqueur Gilles d'Orval, qui écrit vers 1250, le mentionne déjà dans ses nouvelles fonctions.

Témoignage datant du XIII^e siècle.

Extraits de GILLES D'ORVAL, *Gesta episcoporum Leodiensium*, éd. JOHANNES HELLER, in *M.G.H.*, SS, tome 25, livre 3, 1880, p. 86.

XII. Commentaires sur le don de la relique de la Croix :

N'est-il pas normal que le nouveau pape ait tenu à honorer sa patrie d'origine par un cadeau insigne ? La relique de la Croix n'est d'ailleurs pas le seul cadeau qu'Étienne IX adressa à son ancien évêque Théoduin de Liège. Toujours d'après Gilles d'Orval, il lui envoya un superhuméral, cette sorte de pectoral crénelé, ornement liturgique. Cet honneur semble avoir échappé à l'attention des historiens et pourtant il représente un élément important dans l'histoire du prestige de l'Église de Liège au point que l'iconographie du saint patron du diocèse, saint Lambert, va s'en trouver ultérieurement enrichie.

Le diocèse de Tongres-Maastricht-Liège s'inscrit dans le courant général de dévotion à la sainte Croix.

Un événement bien plus spectaculaire allait à nouveau attirer l'attention sur la Croix à Liège : le séisme du 3 janvier 1117. À Liège survint une grande secousse dans la cathédrale, mais le peuple fut épargné ; la crainte du danger fut grande : on vit bouger le crucifix, et avec lui tout ce qui était suspendu ; les fidèles cherchèrent à apaiser le courroux divin en portant des offrandes à une relique de la vraie Croix. Les mentions de reliques du précieux bois à Liège commencent vraiment à se multiplier au XII^e siècle. On retient surtout l'origine des reliques attestées et leurs dimensions. Comme tout cadeau, s'il vient d'un personnage important qui, de surcroît par ses fonctions, peut en garantir l'authenticité, la relique en sera plus insigne. Enfin, l'enveloppe a son importance : l'or, l'argent, les pierres précieuses font briller de tous feux la relique au cœur du sanctuaire et jusque dans l'obscurité des cryptes ou des trésors d'églises. Le rayonnement du sacré fascine.

Le phénomène est à replacer dans un contexte beaucoup plus vaste : la dévotion à la Vraie Croix, rencontre entre religiosité cléricale et piété populaire. À partir de l'an mil, l'image de la crucifixion se diffuse sous des formes multiples dans l'Église latine ; la dévotion au saint Sépulcre à Jérusalem s'intensifie et bien sûr les croisades sont à l'horizon.

Extraits de PHILIPPE GEORGE, *Reliques et arts précieux en pays mosan. Du haut Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Liège, Éditions du Céfal, 2002, p. 151-153.

XIII. Description du buste-reliquaire de saint Lambert :

Ce buste-reliquaire a été réalisé entre 1507 et 1512 par Hans Von Reutligen, orfèvre d'Aix-la-Chapelle. Réalisé en argent et vermeil, ce buste représente saint Lambert à mi-corps portant une chasuble* et un rational*, la mitre sur la tête, sa crosse épiscopale dans sa main droite et un livre ouvert dans sa main gauche. La polychromie* du visage n'existait pas à la base et a été réalisée en 1743, refaite en 1849 et 1972 (les trois dates de restauration de cette œuvre d'art).

Cette pièce d'orfèvrerie peut donc être divisée en deux parties : le dessus représentant le saint et le socle abritant six niches à l'intérieur desquelles des scènes de la vie de saint Lambert sont représentées.

Première niche : Sont représentés ici deux miracles de la jeunesse de saint Lambert.

Lambert fait jaillir une source d'eau en percutant son bâton contre le sol, afin d'abreuver des maçons à Wintershoven. Lambert porte des braises dans son linge, sans que celui-ci ne brûle, à son précepteur Landoald.

Deuxième niche : À gauche : Lambert est représenté lors de son exil à l'abbaye de Stavelot-Malmedy. À droite : pénitence de la croix, Lambert est puni par l'abbé pour avoir réveillé les moines par inadvertance. *Saint Lambert est représenté ici au pied du crucifix avec au pied de celui-ci un parchemin dont l'écriture est représentée à l'envers afin que Jésus, sur sa croix, puisse le lire.*

Troisième niche : Assassinat de saint Lambert et de ses neveux Pierre et Andolet. Lambert est représenté à genoux, priant, transpercé par une lance tenue par un personnage se trouvant sur le toit.

Quatrième niche : Assassinat des meurtriers de saint Lambert, et inhumation du corps du saint dans l'église Saint-Pierre de Maastricht.

Cinquième niche : Elle montre la translation des reliques du saint de Maastricht à Liège. Translation procédée par son successeur saint Hubert. Lors de cette translation eurent lieu des miracles : guérison d'un aveugle et d'un paralytique.

Sixième niche : Vénération à Liège des reliques de saint Lambert.

Ce buste-reliquaire marque bien la transition entre la fin de l'art gothique et le début de la Renaissance. En effet, la partie inférieure du buste comprenant les niches est représentée en style gothique flamboyant tandis que la partie supérieure représentant le buste du saint est elle représentée en style Renaissance.

Ce buste-reliquaire, réalisé grâce au mécénat d'Érard de la Marck (prince évêque de 1505 à 1538) comprend toujours la relique du véritable crâne de saint Lambert. Ce buste était bien entendu sorti tous les 17 septembre de chaque année, jour de la saint Lambert, et jour de la fête nationale de la Principauté de Liège.

* Chasuble : vêtement sacerdotal (utilisé lors des cérémonies religieuses) sans manche.

* Rational : vêtement orné de pierres précieuses.

* Polychromie : le fait d'être de plusieurs couleurs.

D'après PIERRE COLMAN, *Le trésor de la cathédrale Saint-Paul à Liège*, 2^e édition, Liège, 1981. (Feuillets archéologiques de la Société royale Le Vieux Liège, 14) ; JEAN-LOUIS KUPPER et PHILIPPE GEORGE, *Saint Lambert : de l'histoire à la légende*, Bruxelles, Luc Pire, 2006, p. 42-43.

XIV. Gravure du buste-reliquaire de saint Lambert par Michel Natalis :



Gravure de Michel Natalis du buste-reliquaire de Liège, 1653.

XV. Charles le Téméraire se voit offrir une relique de saint Lambert en 1467 :

La visite du Téméraire en novembre 1467 à Liège pour vénérer les reliques de saint Lambert lui permit peut-être d'acquérir un doigt du saint, relique corporelle hautement symbolique. Dans les comptes du Téméraire, alors comte de Charolais : « *Audit aulmoisnier, la somme de vingt livres, monnoie que dessus, que ledit receveur lui a delivré comptant par l'ordonnance de mondict seigneur en seize escuz de cinquante gros piece, pour presenter et donner en offrand, assavoir : les dix escuz d'or aux relicques de saint Lambert de Liege, que mondit seigneur y fist offrir quant il visita lesdites relicques, et les six escuz aux coustres de l'eglise dudict saint Lambert pour leur vin, d'avoir tiré icelles relicques hors du tresor ; pour ce icy ladite somme de XX livres* ».

(À l'aumônier, la somme de 20 livres, monnaie que dessus que ledit receveur lui a délivré comptant par l'ordonnance de mon seigneur en 16 écus de 50 grosses pièces, pour présenter et donner offrande, à savoir : les 10 écus d'or aux reliques de saint Lambert de Liège, que mon seigneur y fit offrir quand il visita lesdites reliques, et 6 écus aux coûtres* de l'église dudict saint Lambert pour leur vin, d'avoir tiré ces reliques hors du trésor ; pour cela la dite somme de 20 livres)

*coûtres : membre personnel intérieur de la cathédrale, chargé de la surveillance de celle-ci.

Commentaires : sur les 20 écus donnés par Charles le Téméraire, 10 ont été offerts par dévotion envers le saint, 6 ont été redistribués aux coûtres de l'église, ainsi l'aumônier en touche donc 4.

D'après HUGO VAN DER VELDEN cité par PHILIPPE GEORGE, « Aperçu de l'Histoire du Trésor de la cathédrale de Liège », in *Bulletin de la Société Royale Le Vieux Liège*, XV, 314 (2006), p. 58.

XVI. Charles le Téméraire offre un reliquaire à la cathédrale de Liège :

Postea mensis Februarii die decima quarta, dux Carolus, forsitan aliquantulum super violentiis Sancto Lamberto illatis compunctus, per honestam legationem misit ecclesiae Sancti Lamberti certa pretiosa clenodia, videlicet duas argenteas imagines nobiliter deauratas, sancti videlicet Georgii martyris et ipsius ducis ante pedes inclinati.

Ensuite, le quatorze février, le duc Charles se repentant peut-être en quelque sorte de la violence infligée à saint Lambert [le sac de Liège de 1468], il envoya par une honnête ambassade certains bijoux précieux à la cathédrale Saint-Lambert : à savoir deux images en argent noblement dorées, saint Georges le martyr et le duc lui-même incliné aux pieds (de saint Georges).

Témoignage datant du XV^e siècle.

JEAN DE LOS, *Chronicon rerum gestarum*, éd. PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER DE RAM, Bruxelles, Hayez, 1844, p. 66.

XVII. Le sac de Liège de 1468 :

Le duc de Bourgogne [Charles le Téméraire], qui négocie à Péronne avec le roi de France [Louis XI], apprend la nouvelle qui est déformée et considérablement dramatisée : on parle du massacre de l'évêque, du légat pontifical, du lieutenant du duc, Guy de Brimeu, seigneur d'Humbercourt Charles, rapporte un de nos témoins, Philippe de Comines, « entra dans une grande colère » et força Louis à l'accompagner à Liège. Avant la fin du mois d'octobre, une armée bourguignonne, bousculant tous les obstacles qui lui barraient le passage, s'installait sur la Montagne – Sainte – Walburge dominant, vers le nord, la ville en sursis. Charles et Louis étaient présents. Dans la nuit du 29 au 30, un groupe de quelques centaines d'hommes décidés, issus pour la plupart du pays de Franchimont, à l'est de la cité, et conduits par Gosuin de Streel, effectuait une ultime sortie – le geste du désespoir –, pénétrait dans le camp bourguignon et échouait de justesse dans sa tentative de capture, voire de tuer, le duc et le roi. Dès lors, le grand rituel de vengeance, très légitime – pour le vainqueur – et amplement méritée – pour le vaincu – déroula ses pompes, sinistres et fatidiques. La cité de Liège allait donc servir d'exemple. Le lendemain même de l'ultime et odieux coup de main dont le duc avait failli devenir la victime, le dimanche 30 octobre, jour du Seigneur, la ville fut assaillie. Sept semaines durant, des équipes d'incendiaires et de démolisseurs, s'acharnèrent à détruire l'orgueilleuse cité.

Extraits de BRUNO DEMOULIN et JEAN-LOUIS KUPPER, *Histoire de la Principauté de Liège. De l'an mil à la révolution*, Toulouse, Privat, 2002, p. 51-55.

XVIII. Signification du reliquaire de Charles le Téméraire :

[Après la défaite liégeoise face aux troupes bourguignonnes à Montenaken], en septembre 1466, Liège doit recevoir Charles, lieutenant des armées de son père [Philippe le Bon], comme son « souverain gardien et avoué ». Il faut cependant ajouter que la présence d'une telle relique entre les mains du duc est significative, à plus d'un titre. Durant le Moyen Âge, saint Lambert est considéré comme le véritable propriétaire de la terre de l'Église de Liège, la « terre de saint Lambert ». Dans une société si fortement imprégnée du symbolique, le Téméraire veut montrer aux Liégeois qu'il est devenu le maître du pays. Imposer son image à la face des Liégeois et, en outre, tenir entre ses mains une relique de leur saint patron, voilà bien une double provocation « pieuse » de la part du Téméraire ! Depuis 1471, l'interprétation [selon laquelle Charles offrit le reliquaire par désir d'expiation du sac de 1468] prévaut à Liège. Ce mensonge valut, sans aucun doute, la sauvegarde de l'œuvre.

Extraits de PHILIPPE GEORGE, *Reliques et arts précieux en pays mosan. Du haut Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Liège, Éditions du Céfal, 2002, p. 221-223.

Fiches de travail

Élévation du corps d'Hubert en 743. Il devient ainsi saint Hubert :

Le corps est intact, et sain ; les vêtements d'une conservation parfaite. Du tombeau s'exhalait une odeur suave ; la face est d'une pâleur d'ivoire ; du front s'exsude une douce rosée – les cheveux, d'un blanc de neige, sont allongés sur les épaules ; le torse et les membres sont sans rigidité, ni dérangement de position ; le tout est sans corruption et la pierre sépulcrale ne semble n'avoir servi que de garde-robe aux vêtements pontificaux. La mitre, la crosse, l'étole, le cornet, le peigne, et une des sandales (qui furent de saint Lambert avant d'être de saint Hubert) ... Tout apparaît intact, comme au jour de l'inhumation.

Procès verbal de l'élévation du corps d'Hubert (743) réalisé par des docteurs jurés. D'après : *Vita sancti Huberti prima (=Vita Hugberti episcopi Traiencensis)*, éd. WILHELM LEVISON, in *M.G.H., Scriptorum Rerum Merovingicarum*, tome 6, 1913, p. 493-496.

Exhumation du corps de saint Hubert en 825 pour son transfert à Andage :



L'exhumation du corps de saint Hubert, XV^e siècle, Londres, National Gallery.

Cette scène se déroule dans la collégiale Saint - Pierre de Liège, église aujourd'hui disparue.

II. Le reliquaire de saint Hubert (2)

Reliquaire du XVI^e siècle. Sur deux des six lobes du pied est gravée l'apparition miraculeuse du cerf (Hubert voit, lors d'une partie de chasse, un cerf dont une croix se trouve au milieu de ses bois. Suite à cette vision, il décide de se convertir au catholicisme).



Après le transfert du corps de saint Hubert à Andage en 825, saint Hubert devint le saint protecteur contre la rage. Les malades affluaient donc à Andage afin que le saint les soigne. Pour les soigner, on entaillait le front du malade, on y plaçait un morceau de l'étole (ornement liturgique) de saint Hubert et le malade devait observer une neuvaine (voir ci-dessous) afin que la guérison soit totale.

Grâce au document reproduit ci-dessous, réponds aux questions suivantes :

- 1) Combien de jours le malade doit-il observer ce règlement ?

- 2) Quels aliments le malade peut-il manger et que peut-il boire ?

- 3) S'il se fait à nouveau mordre par un animal qui porte la rage, que doit-il faire ?

- 4) Selon le dernier paragraphe, qui est responsable des miracles ?

- 5) Avec ces informations, pourquoi penses-tu qu'il était utile de prier les reliques de saint Hubert ?

La neuvaine de saint Hubert et la déclaration du prince-évêque Jean-Louis d'Eldereren en 1690 :

La personne à qui on a inséré dans le front une parcelle de la Sainte Estole, doit observer les articles suivants :

I. Elle doit se confesser et communier neuf jours consécutifs sous la conduite et le bon avis d'un sage et prudent Confesseur qui peut en dispenser.

II. Elle doit coucher seule en draps blancs et nets ou bien toute vestuë.

III. Elle doit boire dans un verre ou autre vaisseau particulier, et ne doit point baisser la tête pour boire aux fontaines ou aux rivières, sans cependant s'inquiéter, encore qu'elle regarderoit ou se verroit dans les rivières ou miroirs.

IV. Elle peut boire du vin rouge, claret et blanc mêlé avec de l'eau, ou boire de l'eau pure.

V. Elle peut manger du pain blanc ou autre, de la chair d'un porc mâle d'un an ou plus, des chapons ou poules aussi d'un an ou plus, des poissons portant écailles, comme harengs, sorets, carpes, etc., des œufs cuits durs, et toutes ces choses doivent être mangées froides ; le sel n'est point défendu.

VI. Il ne faut pas peigner ses cheveux pendant quarante jours, la Neuvaine y comprise.

VII. Le dixième jour, il faut délier son bandeau par un Prêtre, le faire brûler et en mettre les cendres dans la piscine.

VIII. Il faut garder tous les ans la Fête de S. HUBERT, qui est le troisième de Novembre.

IX. Et si la personne recevoit blessure ou morsure de quelques animaux enragez qui allât jusqu'au sang, elle doit faire la même abstinence l'espace de trois jours, sans qu'il soit besoin de revenir à S. Hubert.

X. Elle pourra enfin donner repy ou delay de quarante à quarante jours, à toutes personnes qui sont blessées ou mordües à sang, ou autrement infectées par quelques animaux enragez.

Les effets merveilleux que l'on a vu arriver depuis tant de siècles en ce lieu [Saint-Hubert] ne doivent aucunement être attribués à la superstition ou à l'ennemi du salut des hommes, mais plutôt à la puissance de Dieu, lequel se plaît à faire éclater les mérites du grand saint Hubert

Extraits de POL-PIERRE GOSSIAUX, « La neuvaine de saint Hubert : une pensée sauvage ? », in *Saints et dragons, Tradition wallonne*, 13 (1996), p. 143-176.

III. Le reliquaire de la Vraie Croix

Ce reliquaire contient des restes de la sainte Croix, celle sur laquelle Jésus fut crucifié. Ce reliquaire a été réalisé au XV^e siècle (vers 1420). On peut y voir Adam et Ève entourant le bois de la Croix sur lequel est suspendu le Christ. La vitre est quant à elle réalisée en cristal de roche (quartz).

Cherche ce reliquaire dans le Trésor et reproduis-le dans le cadre ci-dessous :



- 1) Identifie les personnages représentés sur ce reliquaire :
- 2) Quels matériaux ont été utilisés pour la confection de ce reliquaire ?

Nous avons conservé le témoignage de l'arrivée de cette relique dans la cité de Liège (voir le document ci-après). Après la lecture de ce document, réponds aux questions suivantes :

- 2) Qui a donc offert cette relique à Liège et pourquoi ?
- 3) Quel est le prince-évêque de l'époque ?
- 4) Où cette relique fut-elle entreposée ?
- 5) À ton avis, pourquoi a-t-on construit un nouveau reliquaire pour ces reliques au XV^e siècle ?

L'offrande de la relique de la sainte Croix par le pape Étienne IX :

À l'époque du Pape Étienne, qui s'appelle Frédéric*, un don de reliques vivifiant fut conféré à la ville de Liège. Ce don fut envoyé [en 1056] par ce même très saint Pape dans sa grande clémence.

Car, éduqué depuis l'enfance à l'église Sainte-Marie et Saint-Lambert, comme il plaidait souvent, pour qu'on rende d'infinies grâces à la pieuse église qui l'avait nourri, ne trouvant pas comment il pouvait honorer celle-ci [l'église] d'une manière plus glorieuse, il ordonna d'envoyer cette glorieuse part dudit bois [de la sainte Croix] par l'intermédiaire de Godefroid, prévôt* de Saint-Pierre.

Et comme ledit prévôt était allé loger à Bouillon, au château du duc Godefroid (le Barbu), frère de ce même Pape, celui-là extrêmement réjoui par les dons fraternels, jugea bon de les porter [les dons] jusqu'à Liège avec ce même prévôt.

Et comme l'évêque Théoduin avait d'abord reçu les reliques à Huy, sur son ordre, elles furent emportées avec les plus grands honneurs par navigation sur la Meuse au monastère de Saint-Jacques et y furent introduites, avec des louanges divines, dans l'attente impatiente et la très respectueuse réserve de tout le clergé.

Lorsque l'antienne* « *Ô crux splendidior* » fut chantée solennellement, les saintes reliques furent glorieusement amenées dans la demeure de la grande église, c'est-à-dire celle de Saint-Lambert.

* Pape Étienne IX : Frédéric d'Ardenne, fils de Gothelon Ier (†1044) et frère des ducs Gothelon II (1044-1046) et Godefroid le Barbu (1065-1069).

* Prévôt de Saint-Pierre : Responsable de l'ensemble des chanoines (le chapitre) de la collégiale Saint-Pierre.

* Antienne : refrain chanté avant ou après un psaume.

Commentaires : En 1056, Étienne IX n'est pas encore Pape, il ne le deviendra qu'en 1057. Le chroniqueur Gilles d'Orval, qui écrit vers 1250, le mentionne déjà dans ses nouvelles fonctions.

Témoignage datant du XIII^e siècle.

Extraits de GILLES D'ORVAL, *Gesta episcoporum Leodiensium*, éd. JOHANNES HELLER, in *M.G.H.*, SS, tome 25, livre 3, 1880, p. 86.

IV. Le reliquaire de Charles le Téméraire

Sont représentés sur ce reliquaire : Charles le Téméraire (duc de Bourgogne de 1467 à 1477) et saint Georges (saint patron du duché de Bourgogne). Charles tient dans sa main un réceptacle hexagonal contenant un doigt de saint Lambert.

Cherche ce reliquaire dans le Trésor et reproduis-le dans le cadre ci-dessous :



- 1) Quels matériaux ont été utilisés pour la réalisation de cette œuvre ?
- 2) Retranscris ici la devise de Charles se trouvant sur les flancs du piédestal :

Nous avons conservé la preuve de l'acquisition de la relique de saint Lambert par Charles le Téméraire et nous avons également conservé un témoignage expliquant les conditions dans lesquelles ce reliquaire fut offert à la cathédrale de Liège. Après la lecture de ces deux documents (ci-dessous), réponds aux questions suivantes :

- 1) En quelle année Charles a-t-il acquis et offert la relique du saint ?
- 2) Selon le 2^e document, pour quelle raison Charles offre-t-il ce reliquaire ?
- 3) Si tu lis la description au pied de l'œuvre, en quelle année ce reliquaire a-t-il été réalisé ? Face à ce constat, penses-tu réellement que ce reliquaire a été réalisé pour la raison relative à la deuxième question ci-dessus ? Pourquoi ?

Charles le Téméraire se voit offrir une relique de saint Lambert en 1467 :

La visite du Téméraire en novembre 1467 à Liège pour vénérer les reliques de saint Lambert lui permit peut-être d'acquérir un doigt du saint, relique corporelle hautement symbolique. Dans les comptes du Téméraire, alors comte de Charolais : « *Audit aulmoisnier, la somme de vingt livres, monnoie que dessus, que ledit receveur lui a delivré comptant par l'ordonnance de mondict seigneur en seize escuz de cinquante gros piece, pour presenter et donner en offrand, assavoir : les dix escuz d'or aux relicques de saint Lambert de Liege, que mondit seigneur y fist offrir quant il visita lesdites relicques, et les six escuz aux coustres de l'eglise dudict saint Lambert pour leur vin, d'avoir tiré icelles relicques hors du tresor ; pour ce icy ladite somme de XX livres* ».

(À l'aumônier, la somme de 20 livres, monnaie que dessus que ledit receveur lui a délivré comptant par l'ordonnance de mon seigneur en 16 écus de 50 grosses pièces, pour présenter et donner offrande, à savoir : les 10 écus d'or aux reliques de saint Lambert de Liège, que mon seigneur y fit offrir quand il visita lesdites reliques, et 6 écus aux coûtres* de l'église dudit saint Lambert pour leur vin, d'avoir tiré ces reliques hors du trésor ; pour cela la dite somme de 20 livres)

*coûtre : membre personnel intérieur de la cathédrale, chargé de la surveillance de celle-ci.

Commentaires : sur les 20 écus donnés par Charles le Téméraire, 10 ont été offerts par dévotion envers le saint, 6 ont été redistribués aux coûtres de l'église, ainsi l'aumônier en touche donc 4.

D'après HUGO VAN DER VELDEN cité par PHILIPPE GEORGE, « Aperçu de l'Histoire du Trésor de la cathédrale de Liège », in *Bulletin de la Société Royale Le Vieux Liège*, XV, 314 (2006), p. 58.

Charles le Téméraire offre la relique de saint Lambert à la cathédrale de Liège :

Postea mensis Februarii die decima quarta, dux Carolus, forsitan aliquantulum super violentiis Sancto Lamberto illatis compunctus, per honestam legationem misit ecclesiae Sancti Lamberti certa pretiosa clenodia, videlicet duas argenteas imagines nobiliter deauratas, sancti videlicet Georgii martyris et ipsius ducis ante pedes inclinati.

Ensuite, le quatorze février, le duc Charles se repentant peut-être en quelque sorte de la violence infligée à saint Lambert [le sac de Liège de 1468], il envoya par une honnête ambassade certains bijoux précieux à la cathédrale Saint-Lambert : à savoir deux images en argent noblement dorées, saint Georges le martyr et le duc lui-même incliné aux pieds (de saint Georges).

Témoignage datant du XV^e siècle.

JEAN DE LOS, *Chronicon rerum gestarum*, éd. PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER DE RAM, Bruxelles, Hayez, 1844, p. 66.

V. Le buste-reliquaire de saint Lambert



Cherche ce reliquaire dans le Trésor, lis les documents ci-dessous et réponds aux questions suivantes :

1) En quelle année et sous quel prince-évêque ce reliquaire a-t-il été réalisé ?

2) Relève ici les différences que tu constates entre l'œuvre originale et la gravure de Michel Natalis :

-
-
-
-
-

3) Regarde attentivement la cinquième niche et lis le troisième document ci-dessous. Identifie les différents personnages de cette niche :

-
-
-
-
-

4) Selon la cinquième niche et le troisième document, comment peut-on qualifier ce type d'événement ?

5) Relève dans le Trésor les autres reliquaires contenant des reliques de saint Lambert :

Description du buste-reliquaire de saint Lambert :

Ce buste-reliquaire a été réalisé entre 1507 et 1512 par Hans Von Reutligen, orfèvre d'Aix-la-Chapelle. Réalisé en argent et vermeil, ce buste représente saint Lambert à mi-corps portant une chasuble* et un rational*, la mitre sur la tête, sa crosse épiscopale dans sa main droite et un livre ouvert dans sa main gauche. La polychromie* du visage n'existait pas à la base et a été réalisée en 1743, refaite en 1849 et 1972 (les trois dates de restauration de cette œuvre d'art).

Cette pièce d'orfèvrerie peut donc être divisée en deux parties : le dessus représentant le saint et le socle abritant six niches à l'intérieur desquelles des scènes de la vie de saint Lambert sont représentées.

Première niche : Sont représentés ici deux miracles de la jeunesse de saint Lambert.

Lambert fait jaillir une source d'eau en percutant son bâton contre le sol, afin d'abreuver des maçons à Wintershoven. Lambert porte des braises dans son linge, sans que celui-ci ne brûle, à son précepteur Landoald.

Deuxième niche : À gauche : Lambert est représenté lors de son exil à l'abbaye de Stavelot-Malmedy. À droite : pénitence de la croix, Lambert est puni par l'abbé pour avoir réveillé les moines par inadvertance. *Saint Lambert est représenté ici au pied du crucifix avec au pied de celui-ci un parchemin dont l'écriture est représentée à l'envers afin que Jésus, sur sa croix, puisse le lire.*

Troisième niche : Assassinat de saint Lambert et de ses neveux Pierre et Andolet. Lambert est représenté à genoux, priant, transpercé par une lance tenue par un personnage se trouvant sur le toit.

Quatrième niche : Assassinat des meurtriers de saint Lambert, et inhumation du corps du saint dans l'église Saint-Pierre de Maastricht.

Cinquième niche : Elle montre la translation des reliques du saint de Maastricht à Liège. Translation procédée par son successeur saint Hubert. Lors de cette translation eurent lieu des miracles : guérison d'un aveugle et d'un paralytique.

Sixième niche : Vénération à Liège des reliques de saint Lambert.

Ce buste-reliquaire marque bien la transition entre la fin de l'art gothique et le début de la Renaissance. En effet la partie inférieure du buste comprenant les niches est représentée en style gothique flamboyant tandis que la partie supérieure représentant le buste du saint est elle représentée en style Renaissance.

Ce buste-reliquaire, réalisé grâce au mécénat d'Érard de la Marck (prince évêque de 1505 à 1538) comprend toujours la relique du véritable crâne de saint Lambert. Ce buste était bien entendu sorti tous les 17 septembre de chaque année, jour de la saint Lambert, et jour de la fête nationale de la Principauté de Liège.

* Chasuble : vêtement sacerdotal (utilisé lors des cérémonies religieuses) sans manche.

* Rational : vêtement orné de pierres précieuses.

* Polychromie : le fait d'être de plusieurs couleurs.

D'après PIERRE COLMAN, *Le trésor de la cathédrale Saint-Paul à Liège*, 2^e édition, Liège, 1981. (Feuillets archéologiques de la Société royale Le Vieux Liège, 14) ; JEAN-LOUIS KUPPER et PHILIPPE GEORGE, *Saint Lambert : de l'histoire à la légende*, Bruxelles, Luc Pire, 2006, p. 42-43.

La translation des reliques de saint Lambert et miracles lors de la procession :

La 13^e année de son épiscopat, [Hubert] ouvrant le tombeau du saint [Lambert], trouva son corps intact et entier qui répandait une odeur de sainteté. Il était clair qu'il fallait procéder à sa translation selon la décision du Seigneur. En vérité, dans la villa Nivelles*, où le cortège de la translation s'était arrêté, on rapporte qu'un vieil aveugle recouvra l'usage de ses yeux. Peu de temps après, dans la villa d'Hermalle*, alors que le cortège s'était remis en route, un paralytique fût amené là, et en présence de la sainte châsse a retrouvé l'usage de ses membres. Sur le champ, dans chacun de ces lieux, une basilique fut fondée en l'honneur du saint martyr.

*Nivelles-sur-Meuse : se situe le long de la Meuse, actuellement sur le territoire de la commune de Visé.

*Hermalle-sous-Argenteau : se situe le long de la Meuse, à 15 kilomètres en aval de Liège.

Témoignage datant du XI^e siècle.

Extraits de SIGEBERT DE GEMBOUX, *Uita quinta Lamberti Leodiensis*, éd. JACQUES-PAUL MIGNE, in *Patrologia Latina cursus completus*, volume 160, Paris, Garnier, 1880, col. 779, linea 31.

Gravure du buste-reliquaire de saint Lambert par Michel Natalis :



Gravure de Michel Natalis du buste-reliquaire de Liège, 1653.

Bibliographie

Sources :

- GILLES D'ORVAL, *Gesta episcoporum Leodiensium*, éd. JOHANNES HELLER, in *M.G.H.*, SS, tome 25, 1880, p. 1-129.
- JEAN DE LOS, *Chronicon rerum gestarum*, éd. PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER DE RAM, Bruxelles, Hayez, 1844.
- SIGEBERT DE GEMBLoux, *Vita quinta Lamberti Leodiensis*, éd. JACQUES-PAUL MIGNE, in *Patrologia Latina cursus completus*, volume 160, Paris, Garnier, 1880.
- *Vita sancti Huberti prima (=Vita Hugberti episcopi Traiectensis)*, éd. WILHELM LEVISON, in *M.G.H.*, *Scriptores Rerum Merovingicarum*, tome 6, 1913, p. 471-496.

Travaux et ressources en lignes :

- PIERRE COLMAN, *Le trésor de la cathédrale Saint-Paul à Liège*, 2^e édition, Liège, 1981. (Feuillets archéologiques de la Société royale Le Vieux Liège, 14).
- « Sainte Rolende », in COMMUNE DE GERPINNES, *Gerpennes. Accueil*, [en ligne], <http://www.gerpennes.be/loisirs/Marches-folkloriques/les-marches-folkloriques/la-marche-sainte-rolende/sainte-rolende>. (Page consultée le 30 mai 2012)
- BRUNO DEMOULIN et JEAN-LOUIS KUPPER, *Histoire de la Principauté de Liège. De l'an mil à la révolution*, Toulouse, Privat, 2002.
- CORNEILLE DE SMET, *Belgique catholique : Saints et grands hommes du catholicisme en Belgique*, tome 2, Louvain, C.-J. Fonteyn, 1852.
- CLAUDE GAIER, *Armes et combats dans l'univers médiéval*, tome 1, Bruxelles, De Boeck, 1995.
- PHILIPPE GEORGE, *Reliques et arts précieux en pays mosan. Du haut Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Liège, Éditions du Céfal, 2002.
- PHILIPPE GEORGE, « Aperçu de l'Histoire du Trésor de la cathédrale de Liège », in *Bulletin de la Société Royale Le Vieux Liège*, XV, 314 (2006), p. 49-80.
- POL-PIERRE GOSSIAUX, « La neuvaine de saint Hubert : une pensée sauvage ? », in *Saints et dragons, Tradition wallonne*, 13 (1996), p. 143-176.
- HAQ ISLAM, « The internal dimension of Hajj », in HAQ ISLAM, *"Surely, the true religion in Allah's sight is Islam" (3:19)*, [en ligne], <http://www.haqislam.org/the-internal-dimensions-of-hajj/>. (Page consultée le 30 mai 2012)

- JEAN-LOUIS KUPPER et PHILIPPE GEORGE, *Saint Lambert : de l'histoire à la légende*, Bruxelles, Luc Pire, 2006.
- JEAN-FRANÇOIS-LOUIS JEANTIN, *Les Chroniques de saint Hubert, Première et seconde parties*, Nancy, imprimerie orientale de V^e Raybois, 1866.
- *Liège et Bourgogne*, Catalogue d'exposition, Musée de l'art wallon, Liège, d'octobre-novembre 1968.
- TIME MAGAZINE, *TimePhotos*, [en ligne], http://img.timeinc.net/time/photoessays/2008/hajj_tech/hajj_tech_01.jpg. (Page consultée le 30 mai 2012)

Pour continuer la recherche :

- Voir la bibliographie complète des principaux auteurs cités ci-dessus, via ULg orbi : <http://orbi.ulg.ac.be/>.
- www.tresordeliege.be